

# Les collections scientifiques et techniques des bibliothèques de lecture publique

## Table des matières

1. <a href="#">Introduction.....</a>	<a href="#">1</a>
2. <a href="#">Les enquêtes menées dans le cadre des Rencontres du livre scientifique .....</a>	<a href="#">2</a>
3. <a href="#">Les constats du groupe de travail : des actions éparpillées .....</a>	<a href="#">3</a>
4. <a href="#">Les conclusions du groupe de travail : .....</a>	<a href="#">9</a>
5. <a href="#">Recommandations .....</a>	<a href="#">13</a>

---

## 1. Introduction

---

Les personnalités du monde scientifique siégeant au Conseil supérieur des bibliothèques se sont inquiétées de la faiblesse des fonds scientifiques et techniques offerts dans les bibliothèques de lecture publique. Nul ne conteste cette faiblesse et nul ne doute aussi que le constat fait pour les bibliothèques de lecture publique ne soit en partie valable pour les collections des centres de documentation et d'information scolaires et pour celles destinées aux étudiants de premier cycle des universités. A l'université cependant la situation est atténuée par la proximité des fonds de recherche. Quant aux CDI, l'amélioration du secteur scientifique, objet d'une forte demande, mobilise les documentalistes-enseignants qui ont consacré à ce sujet, à la Cité des Sciences et de l'Industrie de La Villette, des journées d'études en 1990 et en 1992<sup>1</sup>. La situation est donc relativement plus grave dans les bibliothèques municipales ou départementales, qui renforcent ainsi le déséquilibre de services généralement orientés vers les lettres et les sciences humaines, contrairement à ce que voudrait leur mission encyclopédique.

Les raisons de ce déséquilibre sont faciles à analyser. Elles ont de moins en moins l'excuse de la faiblesse de l'édition française dans le domaine de la vulgarisation scientifique, largement améliorée ces dernières années, comme l'a constaté le colloque organisé au ministère de la recherche les 6 et 7 février 1991<sup>2</sup>. En revanche, on sait que les lettres et les sciences humaines sont à

---

1 "CDI et culture scientifique et technique, réflexions, pratiques, échanges", Journées professionnelles organisées par la FADBEN les 9 et 10 juin 1990 à la Cité des Sciences et de l'industrie. Dossier élaboré par Françoise Belet et France Vernotte, Médiadoc-FADBEN dossiers.

2 *L'Édition scientifique française*, actes du colloque des 6 et 7 février 1991 tenu au ministère de la Recherche et de la Technologie, Paris, Syndicat national de l'édition, 1992.

l'origine de la vocation et à la base de la formation de presque tous les bibliothécaires. On sait aussi que l'idée de vulgarisation scientifique demeure trop associée à celle de la littérature pour la jeunesse, alors que tous, y compris les chercheurs dans les domaines autres que celui de leur propre spécialité, ont un besoin permanent de livres de vulgarisation. On sait enfin, par plusieurs enquêtes, que la culture scientifique et technique reste méprisée dans la culture générale française : l'une d'elles révélait que pour 73% des Français, elle n'en faisait même pas partie.

Les pouvoirs publics s'en préoccupent pourtant. Le ministère de la recherche possède un service restreint mais très actif pour favoriser la diffusion de la littérature scientifique. Le ministère de la culture a engagé nombre d'actions partenariales avec l'éducation nationale et celui de la recherche dans ce but. Une plaquette éloquente, publiée sous l'égide de ces ministères, vient de dresser le bilan des actions entreprises depuis les Etats Généraux de la culture scientifique et technique qu'ils avaient organisés en 1989. Dans ce bilan positif, cependant, les bibliothèques ne sont nulle part mentionnées<sup>3</sup>. Ce sont les raisons de cette absence que le Conseil supérieur des bibliothèques a voulu analyser après avoir écouté les principaux acteurs de ce domaine.

---

## **2. Les enquêtes menées dans le cadre des Rencontres du livre scientifique**

---

Deux enquêtes ont été menées en 1991, dans le cadre des Rencontres du livre scientifique de Montreuil<sup>4</sup>. Les principaux résultats de la première enquête, dont le but était de quantifier les fonds scientifiques des bibliothèques publiques, de préciser leur composition et d'apprécier leur dynamisme, amènent aux constatations suivantes :

- les fonds scientifiques sont pauvres : en général, ils représentent 7,5% (8% des périodiques) du fonds total et les 3/4 des bibliothèques sont en dessous de cette moyenne,
- les bibliothécaires ont rarement une formation scientifique de base,
- les sources d'information des bibliothécaires sont peu diversifiées.

A la suite de cette première enquête, un certain nombre de questions ont guidé le questionnaire d'opinion : Qu'entend le bibliothécaire par fonds scientifique et technique en terme de

---

3 Ministère de la Recherche et de la Technologie, délégation à l'information scientifique et technique ; ministère de la Culture, délégation au Développement et aux Formations, 1989-1993. *Sciences, techniques, culture et société*, mai 1992.

4 *Enquête sur les fonds scientifiques dans les bibliothèques publiques. Résultats*, Montreuil, Rencontres du livre scientifique, 1992 et *Enquête sur la formation des bibliothécaires à la gestion et à l'animation des fonds scientifiques et techniques, 1991. Résultats*, Montreuil, Rencontres du livre scientifique et technique, 1992.

classification et de type d'ouvrages ? Il ressort des réponses qu'il n'y a aucun accord entre les bibliothécaires sur la nature du fonds et des ouvrages, en particulier à propos des manuels scolaires ou universitaires et des fictions.

Une majorité de bibliothécaires (plus de 60%) estime que tout fonds thématique quelqu'il soit est difficile à gérer. Les difficultés recensées par ordre d'importance sont : l'estimation du niveau, le choix des acquisitions et l'élimination des ouvrages. A cette appréhension générale, les fonds scientifiques ajoutent la difficulté de l'évaluation des fonds pseudo-scientifiques pour lesquels la demande du public est très forte (sciences occultes, parapsychologie, etc.).

La seconde enquête concernait les bibliothécaires eux-mêmes. Dans la formation initiale, les disciplines littéraires l'emportent largement ; à la question de savoir pourquoi, 60% des personnes interrogées répondent que les scientifiques ont plus de débouchés et 40% que la formation littéraire prépare mieux au métier de bibliothécaire.

A la question : la formation initiale doit-elle inclure une formation scientifique ? 3/4 des personnes sont pour, 1/4 sont contre. La plupart (88%) attendent des programmes de formation continue en ce domaine, mais seule une moitié d'entre elles ont suivi une formation de ce type (stage, journée d'étude, salon, visite d'établissements spécialisés) dans les trois dernières années. La demande porte sur des stages concernant la vulgarisation scientifique et technique (41%), l'édition scientifique pour adultes (22%), l'histoire des sciences et l'épistémologie.

En ce qui concerne les animations, 43% seulement des bibliothécaires disent en avoir réalisé sous forme d'expositions, salons, clubs de lecteurs, rencontres avec des auteurs. Ce faible pourcentage peut se comprendre dans la mesure où près de 70% des bibliothécaires considèrent qu'animer un fonds scientifique ce n'est pas créer des événements mais bien le gérer.

Pour conclure, l'enquête fait ressortir un intérêt grandissant en la matière mais met en lumière des difficultés au niveau de la formation et de l'information, notamment sur l'offre éditoriale, les relations avec les enseignants et les réseaux locaux existants, associations, clubs, etc. En ce qui concerne la formation professionnelle, le débat existe au sein des bibliothécaires puisqu'une forte minorité (30%) estime que la formation scientifique relève de la culture générale et n'a donc pas sa place dans la formation professionnelle initiale.

---

### **3. Les constats du groupe de travail : des actions éparpillées**

---

Face à ces diagnostics de carence, il faut constater que les actions menées jusqu'ici sont nombreuses mais éparpillées et n'apportent pas d'outils capables de consolider le champ de façon durable.

#### **3.1 Les actions du ministère de la recherche**

Le ministère de la recherche, (délégation à l'information scientifique et technique) reçoit beaucoup de demandes en faveur d'actions ponctuelles : Fureur de lire, actions liées au tourisme, prix du livre scientifique, aide aux collectivités, actions avec les librairies (qui connaissent à ce sujet les mêmes problèmes que les bibliothèques). Des actions sont menées avec l'éducation nationale dans le cadre de Projets d'actions éducatives (jeu-concours d'écriture). Avec l'association "Lire pour comprendre", une aide est apportée aux écoles primaires pour l'amélioration des fonds des bibliothèques-centres documentaires, et à l'implication des enseignants dans leur constitution.

En ce qui concerne la formation, le ministère de la recherche envisage de développer des stages généraux sur la culture scientifique et technique avec le CNFPT (Centre national de formation des personnels territoriaux), stages où l'on trouve beaucoup de bibliothécaires, et une formation plus pratique sur la vulgarisation scientifique et technique.

Grâce à l'opération nationale menée depuis l'an dernier "La Science en fête", de nombreuses municipalités à travers leur bibliothèque ont répondu positivement et manifestent le souhait de s'ouvrir à la diffusion des connaissances, à des expositions, à des débats et à l'organisation de conférences. Une action menée au niveau national avec le concours de plusieurs partenaires permettrait d'être structurante et positive. Mais, au delà de ces opérations ponctuelles, le rôle du ministère de la recherche devrait être plutôt de créer des liens entre les bibliothèques et les associations de culture scientifique et technique existantes pour que ces actions s'organisent localement et que leurs outils soient mis à la disposition de tous.

#### **3.2 Les centres de culture scientifique et technique**

Il existe actuellement 19 centres de culture scientifique et technique dans les régions. Leur mission est de développer l'information et la réflexion de citoyens sur les sciences et les techniques

et de favoriser la réalisation de projets à l'initiative de partenaires locaux<sup>5</sup>. Ils agissent comme centres de ressources, de formation et de documentation. Or, on constate peu de relations entre ces centres et les bibliothèques publiques. Le ministère de la recherche souhaite développer des liens entre les Centres régionaux de culture scientifique et technique et les médiathèques. A cet égard, le nouvel équipement culturel en construction à Rennes est un exemple intéressant par le rapprochement du centre culturel scientifique et technique, de la médiathèque et du musée de Bretagne. Chambéry suit la même démarche avec l'ouverture d'une médiathèque à laquelle doit être associé un centre de culture scientifique et technique. A Poitiers la médiathèque est temporairement accueillie dans le centre de culture scientifique et technique pendant sa rénovation et il faut espérer que les liens tissés à cette occasion favoriseront l'évolution ultérieure.

### **3.3 Les actions de la Région Nord-Pas-de-Calais**

Dans le Nord-Pas-de-Calais, un collectif comprenant des bibliothécaires, des documentalistes, des enseignants, des animateurs, ALIAS<sup>6</sup>, a été constitué autour du livre et de la littérature scientifique pour la jeunesse. Il fait circuler une malle pédagogique, publie un catalogue qui sur certains thèmes, croise les regards des documentaires et de la fiction. Le collectif ALIAS est constitué volontairement de littéraires afin de dissiper les craintes et les frontières entre littéraires et scientifiques. ALIAS est également un lieu de formation continue qui répond à une très forte demande dans le Nord-Pas-de-Calais et regrette que les contraintes administratives ne permettent pas d'organiser plus de formations communes aux enseignants et aux bibliothécaires. ALIAS espère impliquer de nombreux acteurs de la région, par l'intermédiaire de ce support, accompagné de rencontres d'auteurs, d'éditeurs, de théoriciens et par des actions de formation proprement dites.

### **3.4 Le rôle des agences de coopération entre bibliothèques**

Il serait intéressant d'avoir, localement, un état comparé des collections. Une carte documentaire qui couvrirait aussi les fonds des CDI et les fonds de bibliothèques spécialisées serait très intéressante. Un projet de ce type doit être mené par les ministères de la recherche, de l'éducation nationale et de la culture sur les fonds des établissements de culture scientifique

---

5 Ministère de la Recherche et de la Technologie, "Charte des Centres de culture scientifique et technique", Supplément au n° 43 de *AMCSTI-infos*, 1992.

6 Alias - Centre régional de promotion de la culture scientifique, technique et industrielle, 75 chaussée de l'Hôtel de Ville, 59650 Villeneuve d'Ascq - a publié deux fascicules sous le titre *Livre ta science. Des livres de culture scientifique pour les jeunes, albums, romans, documentaires et bandes dessinées*, 1990 et *Livre ta science. Panorama de la production éditoriale pour la jeunesse, 1988-1991*, 1992. Ces fascicules ainsi que la malle "Livre ta science" sont disponibles auprès de la BCP du Nord. Un bilan de l'opération "Livre ta science" conduit à envisager provisoirement l'abandon de la publication du catalogue *Livre ta science* pour s'orienter vers une formule plus légère : un petit journal, distribué gratuitement dans la région par cibles successives (centres culturels et de loisirs, bibliothèques, établissements scolaires...).

(CCSTI, musées, écomusées...). Les agences régionales de coopération entre bibliothèques, souvent trop limitées à la lecture publique, pourraient trouver, dans le domaine de l'information scientifique et technique, un rôle utile tant pour une politique documentaire partagée selon des disciplines, que pour l'organisation de manifestations communes.

### **3.5 Lire pour comprendre**

Lire pour comprendre est une association de loi de 1901 qui propose différentes actions en faveur d'une bonne vulgarisation scientifique des collections pour la jeunesse. Le travail s'est mis en place il y a une dizaine d'années au travers d'un comité de lecture comprenant des scientifiques, des documentalistes, des libraires. La revue paraît quatre fois par an, est thématique et aborde l'ensemble du choix documentaire. Un certain nombre de questions, posées par les livres, sont apparues lors de ces comités : Peut-on tout vulgariser ? Comment sont faites les traductions, car certains livres clairs dans la langue d'origine deviennent incompréhensibles une fois traduits ?

Le rôle de l'association est d'alerter, de mettre l'accent sur des problèmes et les livres présentés ne sont pas obligatoirement des livres sélectionnés en raison de leur qualité. La revue, qui a 1000 abonnés (bibliothèques en priorité, CDI), est avant tout un outil qui essaie d'influer sur l'édition scientifique, d'avoir un échange avec les auteurs, et de répondre aux demandes des bibliothécaires face aux questions posées dans une bibliothèque, car bien souvent il y a des questions pour lesquelles il n'y a pas de documents.

L'association intervient également dans le cadre de la formation : stages de formation continue, IUFM, stages de documentalistes. Une expérience est menée actuellement sur le problème de l'illettrisme et de la rencontre avec le livre scientifique : cette opération consiste à présenter à de faibles lecteurs des livres de vulgarisation scientifique, ces faibles lecteurs posant des questions tout à fait fondamentales. L'idée est de proposer une mallette et d'établir une discussion avec un scientifique. Tous les deux ans, une sélection de 1200 titres est publiée.

### **3.6 Le Rayon vert**

Opération montée par l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, "Le Rayon vert" devait produire des fiches d'analyses d'ouvrages scientifiques réalisées par un réseau de spécialistes. Depuis 1986, 9 numéros sont parus avec 20 fiches d'analyses par numéro ce qui paraît dérisoire par rapport à l'édition qui est de 350 titres par an. Les missions d'origine sont toujours d'actualité mais n'ont pas été remplies par manque de moyens. D'autres organismes, "Lire pour comprendre", "La Joie par les livres", "La Revue des livres pour enfants", le supplément sciences et techniques de la Médiathèque de la Villette, le Centre de recherche et d'information sur la littérature

de jeunesse (CRILJ) font aussi un travail de sélection et d'analyse pour tous les publics ; l'Association ADELP (Essonne) a publié un catalogue de 300 titres. Ces organismes devraient être associés au Rayon vert pour éviter tout doublonnage.

Le Rayon vert publie une sélection argumentée sur une fiche qui ne reprend que quelques éléments de dossiers qu'il a dans ses archives. L'intérêt de l'éventail d'appréciations est intéressant mais il est important de savoir quelle place occupent les scientifiques dans les collectifs de lecture. La richesse particulière de Rayon Vert par rapport aux autres associations devrait être son réseau de correspondants scientifiques qu'il est important de préserver, en l'ouvrant à d'autres partenaires. A cet égard, Le Rayon vert ne rend pas tous les services qu'on pouvait en attendre. Aujourd'hui, une réflexion est menée pour savoir s'il faut le réactiver.

L'idée cependant doit être poursuivie et, telles qu'elles sont, les fiches du Rayon vert sont un outil qu'il faut mettre à la disposition des bibliothécaires, même si l'on doit s'interroger sur le volume de l'édition en ce domaine et s'il est difficile de trouver un organisme qui ferait ce lourd travail d'analyse sur chaque livre publié. Il serait important, si cette dynamique est relancée, de ne plus faire de distinction entre livres pour enfants et livres pour adultes et d'estimer le niveau de chaque ouvrage.

### **3.7 La médiathèque de la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette**

La médiathèque qui reçoit 4000 personnes par jour a capitalisé en France le meilleur savoir dans le domaine qui nous intéresse. Elle doit en faire bénéficier l'ensemble des bibliothèques françaises, diffuser ses principes (ne pas isoler les enfants, intégrer les différents supports) et valoriser les techniques qu'elle a mises au point en matière de politique d'acquisition et de qualification des documents.

La médiathèque de la Villette propose dans cet esprit, des sessions de formation aux nouvelles technologies destinées aux bibliothécaires qui ont concerné en 1990, 275 personnes, et 320 en 1991 dont respectivement 85 et 87 sur la vulgarisation scientifique et technique. Là encore, le principe est excellent mais les chiffres sont très faibles si on les compare à la demande potentielle. La demande des stagiaires porte en priorité sur des listes d'acquisitions : la médiathèque leur en propose, sans commentaire, pour laisser au bibliothécaire sa responsabilité de défendre et de promouvoir un livre scientifique.

Les outils réalisés à l'occasion de ces stages méritent d'être diffusés. Ainsi, pour un stage organisé à la demande de la Direction du livre en 1992 sur "La Vulgarisation scientifique et technique pour les adultes", la médiathèque a-t-elle produit des dossiers thématiques d'un intérêt

général. De même, à la demande du ministère des affaires étrangères, à l'usage des bibliothécaires des centres culturels français à l'étranger, la médiathèque a-t-elle produit une liste de base de 425 ouvrages et 95 titres de périodiques, en français, sur les sciences. Cette étude "Constitution d'un fonds de référence scientifique et technique" (août 1991), utile pour toute bibliothèque de niveau "étudiants-enseignants", désireuse de constituer ou d'actualiser un fonds scientifique à l'intérieur d'une enveloppe budgétaire de 100 000 F, devrait être rendue publique.

A l'occasion de ces stages, une forte demande s'est manifestée pour développer localement ce genre de formation car les besoins des petites bibliothèques sont de proximité. Autre service de la Cité des sciences et de l'industrie, la délégation à l'action régionale, qui a pour mission essentielle de mettre à la disposition des régions les ressources de la Cité des Sciences, pourrait s'en inspirer pour proposer des modules de formation et des produits, notamment auprès des centres régionaux du CNFPT.

La dernière leçon à tirer de ces stages, trop peu nombreux, est qu'ils révèlent l'appétit d'un public de pénétrer dans un domaine dont il s'est senti exclu pour des raisons scolaires.

### **3.8 La Direction du livre et de la lecture**

La question de la culture scientifique et technique est, pour la Direction du livre et de la lecture, dans ses deux composantes : bibliothèques et Centre national des lettres, un enjeu important.

Pour les bibliothèques, leurs moyens sont encore trop réduits, en personnels comme en budgets d'acquisitions, pour que les politiques d'acquisition d'actualisation et d'élimination des collections y fassent partout l'objet de soins aussi détaillés que l'exigerait une bonne gestion des fonds scientifiques. La question est cependant de plus en plus souvent posée : un travail va être mené en liaison avec l'Inspection générale des bibliothèques sur le problème de l'analyse et de l'évaluation des collections.

Les missions et les usages des bibliothèques municipales évoluent. La demande d'information et de documentation scientifique augmente : 50% environ des personnes qui fréquentent les bibliothèques viennent consulter des documents sur place, notamment les périodiques. Des usages nouveaux apparaissent, avec la vidéo, les logithèques et les bases de données, qui font émerger aussi la demande scientifique et technique.

Les crédits d'acquisition des bibliothèques municipales restent médiocres aujourd'hui : 50% d'entre elles ont un budget de fonctionnement qui est de moins de 40 francs par habitant et par an, d'où l'intérêt d'avoir des politiques d'acquisition très fines et aussi de partager un certain nombre de



documents. Dans cette utilisation maximale des collections, le partage entre jeunes et adultes est battu en brèche y compris dans l'architecture des locaux.

La question des collections scientifiques touche aussi celle du rapprochement entre les bibliothèques de lecture publique et la documentation universitaire. Dans les quinze ans qui viennent, une centaine de villes moyennes verront se côtoyer dans le même lieu une documentation de 1er cycle et des collections traditionnelles de bibliothèque publique. Cette rencontre entre deux publics peut déboucher sur une politique d'animation comme à Valence où des universitaires font des conférences dans les locaux de la bibliothèque pour l'ensemble du public.

Le réseau des Bibliothèques départementales de prêt ont de plus en plus un rôle de centres de ressources de la lecture publique sur l'ensemble d'un département. Dans les Yvelines, la BDP organise des journées d'information sur les problèmes qui se posent aux bibliothécaires. Ces actions locales au niveau départemental se développent et sont destinées aux animateurs des relais et aux bibliothécaires des villes de plus de 10 000 habitants.

---

## **4. Les conclusions du groupe de travail :**

**agir à la fois sur l'offre et sur la demande**

---

### **4.1 Le rapprochement entre le ministère de la recherche et la direction du livre**

Considérant l'intérêt que suscite cette action de rééquilibrage en faveur des fonds scientifiques à la fois auprès du ministère de la recherche et de celui de la culture, un rapprochement entre les deux services s'impose. Des actions doivent être menées en partenariat, croisant les expériences et impliquant en particulier la médiathèque de la Cité des sciences et de l'industrie. Ces actions peuvent concerner la formation, l'édition d'outils d'évaluation, ou l'organisation de manifestations communes déjà engagée tant pour la "Fureur de lire" que pour la "Science en fête" pour croiser les expériences et enrichir utilement ces formations.

Un appel à proposition pourrait être lancé auprès des bibliothèques municipales pour des actions volontaristes et structurantes en faveur du livre scientifique et technique : réalisation de stages, enrichissement des fonds accompagnés d'animations, d'expositions, de rencontres avec des

auteurs, chercheurs et autres partenaires de la culture scientifique et technique. Le ministère de la recherche pourrait prendre en charge la partie animation, la partie acquisitions du fonds relèverait alors de la collectivité. Une action d'information conjointe des deux ministères auprès des conseillers pour la lecture des DRAC doit être envisagée.

On peut constater que les collections scientifiques les plus développées dans les bibliothèques municipales l'ont été récemment grâce aux aides thématiques du Centre national des lettres. Le développement de ces aides est indispensable et peut être un puissant moyen d'incitation, si elles font l'objet d'une politique concertée avec celle du ministère de la recherche vis-à-vis des Centres de culture scientifique et technique.

## **4.2 Les lacunes de l'édition**

Malgré ses progrès dans le domaine scientifique, et particulièrement dans les collections de bonne vulgarisation, un certain nombre de domaines sont encore mal couverts par l'édition française. Dans les enquêtes auxquels ils ont répondu, les bibliothécaires se plaignent du manque d'encyclopédies bien actualisées qui permettent de maîtriser les vocabulaires, les problèmes d'épistémologie ou de relations entre les sciences. Dans certains domaines, la demande croissante du public ne rencontre pas l'offre éditoriale correspondante, par exemple en ce qui concerne l'histoire et l'épistémologie des sciences, la recherche scientifique et la vie des laboratoires, ainsi que les ouvrages qui privilégient une approche multiple de la culture scientifique et technique considérée sous l'angle de la religion, de l'art ou de l'économie par exemple.

D'une manière générale, les éditeurs ont beaucoup à apprendre des travaux menés récemment par les didacticiens des sciences et épistémologues qui ont étudié la reconstruction des savoirs et la façon de faire comprendre un concept. La question de l'offre éditoriale et celle de la demande du public devraient être mieux mises en rapport avec plus de précision et de simultanéité. L'offre devrait être analysée en permanence en fonction de ces demandes et les auteurs incités à publier pour certains types de publics, de façon plus ciblée.

Une enquête réalisée en 1987 sur l'offre qualitative et quantitative des fonds scientifiques pour les enfants avait été assez alarmante. Les travaux plus récents des professionnels du livre, des linguistes, pédagogues et didacticiens des sciences de même que le travail d'ALIAS montrent qu'il y a toujours dans ce domaine de gros problèmes de transfert de connaissances. On note cependant une évolution des auteurs scientifiques qui écrivent désormais volontiers et souvent avec talent, pour la jeunesse.

A côté de domaines encore sous-représentés, en particulier ceux qui ne font pas l'objet d'un enseignement universitaire, les bibliothécaires souffrent de voir certains domaines sur-représentés,

en particulier ceux qui attirent un large public d'amateurs (micro-informatique, transports, astronomie). Bien qu'elle soit précieuse dans les bibliothèques de lecture publique pour organiser des animations et attirer de nouveaux lecteurs, cette production est inégale et vite obsolète. La production éditoriale se ressent beaucoup des effets de mode. Une enquête approfondie sur l'ensemble des champs couverts par l'édition française scientifique et technique (en y incluant les fictions à contenu scientifique) serait utile pour tenter de réguler ces inégalités.

### **4.3 Le recrutement de bibliothécaires scientifiques**

L'absence de scientifiques dans les personnels des bibliothèques est un phénomène inquiétant, largement responsable de la situation de sous-représentation que nous décrivons. Le dernier rapport du jury du concours d'entrée à l'ENSSIB en fait état : parmi les admissibles et les admis du concours interne on ne trouve aucun candidat de formation scientifique. Dans le concours externe, un seul scientifique, titulaire d'une licence de biologie figure parmi les admis. Les disciplines dominantes sont les lettres modernes et les langues. Au départ, écrit le rapporteur, les scientifiques ne représentaient que 3,35% des candidats, moins de 25 personnes, contre 8,9% des filières Droit, Sciences économiques, Sciences politiques, Administration, gestion. 87,5% des candidats relevaient des lettres et sciences humaines. Après la modification des épreuves le problème de l'attractivité de ce type de concours pour les scientifiques reste posé. L'une des mesures les plus utiles serait sans doute de rendre les épreuves des différents concours plus attractives pour les scientifiques en leur offrant certaines options spécialisées.

Le manque d'intérêt des scientifiques pour les carrières de bibliothécaires ou documentalistes n'est pas irréversible. Le marché du travail change vite, et, dans certains secteurs, a déjà changé : l'avenir professionnel des jeunes scientifiques n'est pas toujours assuré. Quant à leur vocation, certains comprendront qu'une spécialisation documentaire non seulement n'est pas antinomique avec leur spécialité scientifique mais la valorise considérablement. Une promotion plus active en faveur de ces carrières dans les milieux scientifiques n'est donc nullement incongrue et rendrait sans doute de grands services.

### **4.4 La publication d'outils d'aide au choix et à l'évaluation des collections**

Les bibliothécaires se plaignent du peu de critiques publiées sur l'édition scientifique autres que dans la presse spécialisée. Aucun travail critique, par exemple, n'est fait sur les images. L'analyse de l'édition suggérée plus haut, ainsi que toute étude quantitative sur des domaines spécialisés pourrait servir de base à l'établissement des politiques d'acquisitions.

Les bibliothécaires sont en effet souvent intimidés par la difficulté que représente le choix des ouvrages à acquérir dans le domaine scientifique. Cette appréhension doit être désamorcée : la production éditoriale en est faible, les titres s'y comptent par centaines et non par milliers. Le choix en est plus aisé qu'on ne le pense. De même l'élimination ne pose pas de problèmes très différents de ceux posés par des disciplines littéraires. Le manuel de "désherbage" publié par la BPI a montré que les ouvrages scientifiques obsolètes se signalaient d'eux-mêmes, ce qui n'est pas le cas de livres d'histoire ni même des romans.

Il reste que nous manquons d'outils d'aide au choix, que des publications comme celles de Lire pour comprendre, Le Rayon Vert ou les catalogues de la médiathèque de La Villette ou de la BPI (dossiers pratiques) devraient aider à combler ce vide. Grâce à ces outils de mesure, on pourrait proposer un pourcentage des dépenses qui paraissent convenables pour les acquisitions scientifiques d'une bibliothèque municipale ou départementale.

Il faut signaler que la coopération avec des spécialistes, plus facile à organiser aussi qu'on ne le pense, les spécialistes eux-mêmes y trouvant souvent leur intérêt, reste, à tous les niveaux, la meilleure garantie de la qualité d'un travail d'évaluation.

#### **4.5 Associer les scientifiques aux actions d'animation**

De même qu'ils doivent être associés aux politiques d'évaluation des fonds, les scientifiques souhaitent de leur côté être les acteurs de plus nombreuses animations dans leurs domaines. Les chercheurs, les enseignants spécialisés ne refuseront pas plus que les écrivains de fiction de participer à des rencontres avec leur public dont les bibliothèques sont le lieu privilégié. Les initiatives de ce type (on se souvient de "Graines de curieux") ont toujours remporté un grand succès.

Là encore, cependant, un déséquilibre persiste entre auteurs "littéraires" et auteurs "scientifiques". Il faut favoriser l'approche par les auteurs et valoriser la notion d'auteur scientifique : les auteurs y sont prêts et les actions de vulgarisation font partie du travail normal du chercheur. On constate chez les chercheurs une prise de conscience favorable à la vulgarisation. Mais, parmi les ouvrages de vulgarisation destinés au "grand public", qui sont souvent des livres de bon niveau, peu sont connus du grand public et beaucoup n'atteignent en réalité qu'un public averti et largement diplômé. Il appartient aux bibliothécaires, de concert avec les éditeurs, de faire se croiser le regard scientifique avec les autres pour faire pénétrer les ouvrages de qualité dans de nouvelles catégories de lecteurs.

## 4.6 Agir sur la demande

On peut cependant être sceptique sur les réussites d'une politique qui ne reposerait que sur la formation initiale des bibliothécaires ou l'aide ponctuelle au choix des ouvrages. Une action véritablement opératoire devrait conjuguer des incitations à la formation pour les scientifiques et une incitation matérielle, par exemple par le biais du Centre national des lettres, à constituer ou à développer ce type de collection.

On peut aussi être sceptique sur toute action qui n'impliquerait que les bibliothèques et les bibliothécaires. La France souffre, dans ce domaine, de plusieurs handicaps. Son mode d'éducation fait que 95 % des gens sont éliminés par les mathématiques et la physique, domination des sciences qui engendre paradoxalement un rejet des sciences que les bibliothèques, précisément pourraient contribuer à conjurer. Autre paradoxe : tandis qu'elles dominent exagérément les cursus, les sciences, contrairement à certaines habitudes anglo-saxonnes ne sont pas enseignées aux littéraires, sauf sous la forme de l'histoire ou de la philosophie des sciences et l'on y déplore le faible volume des émissions scientifiques de qualité et d'une vulgarisation scientifique de haut niveau.

A corriger tous ces défauts, les bibliothèques et les bibliothécaires sont les premiers à pouvoir contribuer<sup>7</sup>. Ils ne peuvent le faire seuls. Ils doivent agir avec les enseignants, avec les éditeurs, tant la culture scientifique et technique, et le retard dont elle souffre en France, est un problème de civilisation.

---

---

## 5. Recommandations

### du Conseil supérieur des bibliothèques

*par ordre de priorité*

---

---

#### **Aux organismes de formation :**

- adapter leur mode de recrutement afin de le rendre attractif pour les scientifiques ;
- faire connaître les carrières auxquelles ils préparent dans les milieux scientifiques.

#### **Aux responsables des bibliothèques :**

- faire davantage appel à des scientifiques pour l'évaluation des fonds et le développement des

---

<sup>7</sup> Un récent mémoire de recherche a pris ce titre évocateur : *la Bibliothèque municipale : une niche écologique pour la vulgarisation scientifique ?* DEA en sciences de l'information et de la communication, ENSSIB, 1992, par Anne Zwick, sous la direction d'Anne Mayère.

collections ;

- faire davantage appel aux scientifiques, et particulièrement aux auteurs, dans le cadre d'animations (conférences, débats, clubs de lecture, fêtes du livre, expositions, etc.) ;
- publier des analyses fines de l'offre éditoriale par secteurs et par niveaux afin d'identifier les secteurs sous-représentés et confronter la demande à l'offre éditoriale.

**Aux administrations centrales, et aux organismes de formation :**

- relancer la dynamique pour publier des analyses critiques de littérature scientifique tant pour enfants que pour adultes, dans le cadre d'un réseau coordonné de spécialistes, comme outil d'aide au choix à l'usage des bibliothécaires et des lecteurs ;
- mettre à la disposition des bibliothécaires des outils permettant l'évaluation de leurs collections (statistiques de l'édition par secteurs, analyse de fonds spécialisés, etc.).

**Au ministère de la culture et au ministère de la recherche :**

- favoriser le partenariat entre les médiathèques publiques et les centres de culture scientifique et technique et coordonner les aides accordées aux collectivités en matière de vulgarisation scientifique et technique, en particulier à l'occasion de
  - l'organisation de manifestations (festival du livre scientifique, prix du livre scientifique, "Fureur de lire" et "Science en fête", etc.)
  - la création de services nouveaux subventionnés par la délégation à l'information scientifique et technique (ministère de la recherche), ou par le Centre national des lettres (ministère de la culture)

**Aux DRAC, agences de coopération et collectivités :**

- entreprendre et publier des recensements de ressources scientifiques des différents types de bibliothèques et centres documentaires régionaux.